

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > CAP - Arts de la reliure

CAP - Arts de la reliure

Code de la fiche :
RNCP37539

Etat :
Active



Télécharger



Aide en ligne

Europass

L'essentiel



Top



**Nomenclature
du niveau de qualification**

Niveau 3



Code(s) NSF

322 : Techniques de l'imprimerie et de l'édition



Formacode(s)

45594 : Reliure restauration livre



**Date d'échéance
de l'enregistrement**

31-08-2028

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Blocs de compétences

Secteur d'activité et type d'emploi

Voie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	11004301500012	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le titulaire du CAP « Arts de la reliure » est un professionnel qualifié des métiers d'art. Il intervient, sous contrôle, dans la réalisation d'une reliure souple ou rigide sur un ouvrage pré-existant.

Le titulaire du CAP « Arts de la reliure » intervient sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du chef d'atelier pour préparer et réaliser des reliures. Il respecte les critères esthétiques et les contraintes liées aux techniques traditionnelles ou actuelles. Il s'adapte à l'usage de nouveaux matériaux ou équipements et au développement du numérique.

Activités visées :

En atelier, son activité consiste à :

- Préparer et/ou réparer un ouvrage papier
- Fabriquer à l'unité ou en série une reliure traditionnelle ou contemporaine pour le protéger

Compétences attestées :

Etude stylistique et propositions graphiques :

Collecter, classer et hiérarchiser les informations

Repérer et analyser les caractéristiques esthétiques et stylistiques

Proposer, optimiser et justifier des solutions esthétiques de réalisation

Traduire graphiquement des solutions esthétiques et techniques

Analyse et préparation d'un ouvrage en reliure :

Repérer et identifier les caractéristiques techniques

Proposer, optimiser et justifier des solutions techniques de réalisation

Organiser la réalisation

Exécution d'ouvrages de reliure :

Préparer les matériels, équipements, outils et la matière d'œuvre

Réaliser les opérations de plaçure

Réaliser les opérations de couture

Réaliser les opérations de corps d'ouvrage

Réaliser les opérations d'apprêt et de couverture

Réaliser les opérations de finissage

Dorer-Titrer

Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages

Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires.

Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)

Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F)

Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)

Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)

Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG)

S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)

Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)

Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)

Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Mathématiques et physique-chimie

Rechercher, extraire et organiser l'information

Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité

Expérimenter, utiliser une simulation

Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion

Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Éducation physique et sportive

Développer sa motricité

S'organiser pour apprendre et s'entraîner

Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter

Construire durablement sa santé

Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Prévention-santé-environnement

Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation

Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention

Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix

Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté

Agir face à une situation d'urgence

Langue vivante étrangère

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- Comprendre la langue orale
- Comprendre un document écrit
- S'exprimer à l'écrit
- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral

Dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Langue vivante (bloc facultatif)

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral
- Comprendre un document écrit

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Arts appliqués et cultures artistiques (bloc facultatif)

Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design

Établir des propositions cohérentes d'expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé

Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques

Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design

Consolider une proposition

Présenter graphiquement ou en volume une intention

Rendre compte à l'oral et/ou à l'écrit une démarche partielle de conception design

Mobilité (bloc facultatif)

Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger

Caractériser le contexte professionnel étranger

Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger

Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France

Se repérer dans un nouvel environnement

Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

Modalités d'évaluation :

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la VAE.

Blocs de compétences

RNCP37539BC01 - Etude stylistique et propositions graphiques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Collecter, classer et hiérarchiser les informations Repérer et analyser les caractéristiques esthétiques et stylistiques Proposer, optimiser et justifier des solutions esthétiques de réalisation Traduire graphiquement des solutions esthétiques et techniques	Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat), Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au (CCF) et Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP37539BC02 - Analyse et préparation d'un ouvrage en reliure

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Repérer et identifier les caractéristiques techniques</p> <p>Proposer, optimiser et justifier des solutions techniques de réalisation</p> <p>Organiser la réalisation</p>	<p>Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au (CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)</p> <p>Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit</p>

RNCP37539BC03 - Exécution d'ouvrages de reliure

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Préparer les matériels, équipements, outils et la matière d'œuvre</p> <p>Réaliser les opérations de plaçure</p> <p>Réaliser les opérations de couture</p> <p>Réaliser les opérations de corps d'ouvrage</p> <p>Réaliser les opérations d'apprêt et de couverture</p> <p>Réaliser les opérations de finissage</p> <p>Dorer-Titrer</p> <p>Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages</p> <p>Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires</p>	<p>Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au (CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)</p> <p>Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique et oral</p>

RNCP37539BC04 - Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Français Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F) Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F) Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F) Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F) Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)</p> <p>Histoire-géographie-enseignement moral et civique Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG) Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC) Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)</p>	<p>Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF</p> <p>Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral</p>

RNCP37539BC05 - Mathématiques et physique-chimie

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Rechercher, extraire et organiser l'information</p> <p>Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité</p> <p>Expérimenter, utiliser une simulation</p> <p>Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion</p> <p>Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés.</p>	<p>Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF</p> <p>Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit</p>

RNCP37539BC06 - Education physique et sportive

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Développer sa motricité</p> <p>S'organiser pour apprendre et s'entraîner</p> <p>Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter</p> <p>Construire durablement sa santé Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique</p>	<p>Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF</p> <p>Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel</p>

RNCP37539BC07 - Prévention-santé-environnement

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation</p> <p>Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention</p> <p>Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix</p> <p>Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté</p> <p>Agir face à une situation d'urgence</p>	<p>Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF</p> <p>Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit</p>

RNCP37539BC08 - Langue vivante étrangère

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Comprendre la langue orale</p> <p>Comprendre un document écrit</p> <p>S'exprimer à l'écrit</p> <p>S'exprimer à l'oral en continu</p> <p>Interagir à l'oral</p> <p>dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle</p>	<p>Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF</p> <p>Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral</p> <p>L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat.</p>

RNCP37539BC09 - Langue vivante (Bloc facultatif)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>S'exprimer à l'oral en continu</p> <p>Interagir à l'oral</p> <p>Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle</p>	<p>Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel oral</p> <p>Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel oral</p> <p>L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat.</p>

RNCP37539BC10 - Arts appliqués et cultures artistiques (Bloc facultatif)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design</p> <p>Établir des propositions cohérentes d'expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé</p> <p>Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques</p> <p>Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design</p> <p>Consolider une proposition</p> <p>Présenter graphiquement ou en volume une intention</p>	<p>Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel écrit</p> <p>Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Rendre compte à l'oral et/ou à l'écrit une démarche partielle de conception design	

RNCP37539BC11 - Mobilité (Bloc facultatif)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger</p> <p>Caractériser le contexte professionnel étranger</p> <p>Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger</p> <p>Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France</p> <p>Se repérer dans un nouvel environnement Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil</p>	<p>Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel oral et écrit</p>

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Décret n° 2016-772 du 10 juin 2016 relatif à la reconnaissance de l'acquisition de blocs de compétences par les candidats préparant l'examen du certificat d'aptitude professionnelle dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Le titulaire du CAP « Arts de la reliure » exerce son activité dans des ateliers artisanaux, privés ou institutionnels ou dans des petites et moyennes entreprises. Ils réalisent des reliures pour le compte :

- de particuliers
- de bibliothèques
- de collectivités territoriales et des grandes institutions
- de libraires
- d'entreprises
- d'enseignes de luxe
- ...

Type d'emplois accessibles :

Relieur

Code(s) ROME :

B1402 - Reliure et restauration de livres et archives

Références juridiques des réglementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité : 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ; 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.
En contrat d'apprentissage	X		Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité : 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
			<p>formation d'apprentis ;</p> <p>2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.</p> <p>Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.</p>
Après un parcours de formation continue	X		<p>Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :</p> <p>1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;</p> <p>2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.</p> <p>Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.</p>
En contrat de professionnalisation	X		<p>Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :</p> <p>1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;</p> <p>2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.</p> <p>Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.</p>
Par candidature individuelle	X		<p>Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :</p> <p>1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;</p>

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
			2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.
Par expérience	X		Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité : 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ; 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance partielle

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP37539BC01 - Etude stylistique et propositions graphiques	<u>RNCP32228 - CAP - Arts de la reliure</u>	RNCP32228BC01 - U1 - Etude stylistique et propositions graphiques
RNCP37539BC02 - Analyse et préparation d'un ouvrage en reliure	<u>RNCP32228 - CAP - Arts de la reliure</u>	RNCP32228BC02 - U2 - Analyse et préparation d'un ouvrage en reliure
RNCP37539BC03 - Exécution d'ouvrages de reliure	<u>RNCP32228 - CAP - Arts de la reliure</u>	RNCP32228BC03 - U3 - Exécution d'ouvrage de reliure
RNCP37539BC04 - Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique	<u>RNCP32228 - CAP - Arts de la reliure</u>	RNCP32228BC04 - UG1 - Français - Histoire-géographie et Enseignement moral et civique
RNCP37539BC05 - Mathématiques et physique-chimie	<u>RNCP32228 - CAP - Arts de la reliure</u>	RNCP32228BC05 - UG2 - Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
RNCP37539BC06 - Education physique et sportive	<u>RNCP32228 - CAP - Arts de la reliure</u>	RNCP32228BC06 - UG3 - Éducation physique et sportive

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP37539BC08 - Langue vivante étrangère	<u>RNCP32228 - CAP - Arts de la reliure</u>	RNCP32228BC07 - UG4 - Langue vivante
RNCP37539BC09 - Langue vivante (Bloc facultatif)	<u>RNCP32228 - CAP - Arts de la reliure</u>	RNCP32228BC08 - Unité facultative de langue vivante
RNCP37539BC10 - Arts appliqués et cultures artistiques (Bloc facultatif)	<u>RNCP32228 - CAP - Arts de la reliure</u>	RNCP32228BC09 - Unité facultative Arts appliqués et cultures artistiques

Base légale

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	Articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation:

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
29/11/2017	Arrêté du 31 octobre 2017 portant création de la spécialité « Arts de la reliure » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance.

Date de publication de la fiche	27-04-2023
Date de début des parcours certifiants	01-09-2023
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2028

Pour plus d'informations

Statistiques :**Lien internet vers le descriptif de la certification :**Eduscol : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_arts_reliure.htmlONISEP : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/Formations/Lycees/cap-arts-de-la-reliure>

Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/10/31/MENE1730652A/jo/texte>

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP32228</u>	CAP - Arts de la reliure

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation